



Assemblée générale

Distr. générale
8 juin 2023
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

Cinquante-troisième session

19 juin-14 juillet 2023

Points 3, 4, 5, 8 et 9 de l'ordre du jour

**Promotion et protection de tous les droits de l'homme,
civils, politiques, économiques, sociaux et culturels,
y compris le droit au développement**

**Situations relatives aux droits de l'homme
qui requièrent l'attention du Conseil**

Organismes et mécanismes de protection des droits de l'homme

**Suivi et application de la Déclaration
et du Programme d'action de Vienne**

**Racisme, discrimination raciale, xénophobie et intolérance qui y est associée :
suivi et application de la Déclaration et du Programme d'action de Durban**

Note verbale datée du 30 mai 2023, adressée au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme par la Mission permanente de l'Azerbaïdjan auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

La Mission permanente de la République d'Azerbaïdjan auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève présente ci-joint une lettre adressée au Secrétaire général par le Ministre azerbaïdjanais des affaires étrangères, Jeyhun Bayramov, au sujet des deux soldats azerbaïdjanais que l'Arménie continue de priver de liberté et contre qui elle porte de fausses accusations.

À ce propos, la Mission permanente de l'Azerbaïdjan a l'honneur d'appeler l'attention du Conseil des droits de l'homme sur la lettre datée du 11 mai 2023, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Azerbaïdjan auprès de l'Organisation des Nations Unies¹, et demande que la présente note verbale soit distribuée en tant que document du Conseil des droits de l'homme au titre des points 3, 4, 5, 8 et 9 de l'ordre du jour.

¹ [A/77/886-S/2023/342](#).

